



Nature & Faune

Vol. 22, Edition 2

Conservation au-delà des Frontières

Editeur : E. Mansur
Assistants Editeurs: A. Ndeso-Atanga, L. Bakker
Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique

nature-faune@fao.org
www.fao.org/world/regional/raf/workprog/forestry/magazine_en.htm



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Accra, Ghana
2007

Les appellations employées dans cette revue d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef de la Sous division des politiques et de l'appui en matière de publications électroniques, Division de communication, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie ou, par courrier électronique, copyright@fao.org.

Table des Matières

Préface	iii
Annonces	iv
Editorial <i>Alan W. Rodgers</i>	v
Nouvelles	1
Article Spécial Fondation pour les parcs de la paix: une décennie d'expérience accumulée en matière de conservation transfrontière en Afrique australe <i>Craig Beech</i>	2
Articles Caractéristiques des corridors de déplacement de la faune sauvage dans la zone transfrontière Zimbabwe-Mozambique-Zambie, servant à orienter les activités d'atténuation des conflits homme-faune qui se multiplient dans le <i>heartland</i> de la vallée du Zambèze <i>Patience Zisadza et Jimmiel J. Mandima</i>	7
Commerce transfrontalier et conservation dans la région de la fleuve Sangha (Cameroun, République Centrafricaine et République du Congo) <i>Ruben de Koning, Julius Chupezi Tieguhong et Victor Amougou</i>	20
Étude sur les questions concernant le corridor de déplacement des éléphants dans la région située à l'ouest du Ghana et à l'est de la Côte d'Ivoire <i>Daryl E. Bosu, Bright Kumordzi, Kofi Moses Sam et Kingsley S. Oppong</i>	29
Coopération halieutique entre les pays de la région du centre-ouest du Golfe de Guinée (Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria) <i>Séraphin Dedi Nadje et Jessica Hjerpe Olausson</i>	38
Le Pays À La Une: Soudan <i>Salwa Mansour Abdel Hameed</i> accorde une interview à <i>Nature & Faune</i>	45
Activités de la FAO Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI) Projet de gestion intégrée des ressources naturelles du massif du Fouta Djallon Le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) Le Programme de prévention des urgences pour les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES) Les zones marines protégées comme outil d'aménagement des pêches	49 50 52 52 53
Liens	54
Thème et date limite pour la soumission des manuscrits pour le prochain numéro	56
Guide aux auteurs, Abonnement et Correspondance	56

Préface

Le développement durable de la faune, des forêts et des ressources naturelles renouvelables en général demande une vision et des approches qui s'étendent au-delà des pays individuels. Cependant, la formulation et la mise en œuvre des programmes de gestion durable de la faune et des aires protégées au-delà des frontières politiques posent un défi assez important, surtout en Afrique. Une des raisons de ce défi réside dans le fait que traditionnellement le champ des activités de conservation est toujours resté dans les pays individuels. Il n'y avait donc pas de fondement concret sur le terrain permettant de développer une collaboration inter-pays.

Cette édition de *Nature & Faune* est consacrée à l'exploration de plusieurs aspects de la *Conservation sans Frontières*. L'éditorial par Alan Rodgers fait remarquer que bien que la planification, la mise en œuvre et le suivi de la conservation des ressources naturelles soit une prérogative nationale, les pays avoisinants ont une responsabilité de collaborer en vue d'obtenir un développement prudent des ressources partagées. L'Article Spécial rédigé par Craig Beech sur la 'Fondation pour les Parcs de la Paix' soutient que la création des zones de conservation transfrontières (ZCTF) devrait améliorer la création d'emploi, la conservation de la biodiversité, la paix et la stabilité dans la région. Un certain nombre d'articles sur les activités de conservation transfrontalières sont présentés, comportant des exemples tirés de l'Afrique occidentale, centrale et australe.

Un article d'information sur trois Fondations qui collaborent pour conserver la biodiversité menacée du désert du Sahara, met en lumière les engagements "pour soutenir les actions de conservation dans toute l'Afrique du Nord et tous les gens qui partagent le grand désert saharien."

Egalement inclus au sommaire de ce numéro est un effort de coopération multinationale pour la gestion des stocks de poisson marin. Séraphin Dedi Nadi et Jessica Hjerpe Olausson ont fait un reportage sur les pays du centre-ouest du golfe de Guinée qui sont conscients du besoin de la coopération dans la gestion de leurs ressources de pêche. Le Comité des pêches pour la région du centre-ouest du Golfe de Guinée (CPCO) a été mise en place par conséquent pour faciliter la coopération dans la gestion de la pêche au niveau de la sous-région.

Le pays à la Une dans cette édition est le Soudan. C'est le pays le plus vaste du continent africain et qui possède les plus importantes ressources en eaux douces de l'Afrique. Afin de mieux comprendre les riches parcours naturels et la faune sauvage du Soudan, ainsi que ses expériences en matière de conservation de la faune et la flore à travers les frontières territoriales nationales, Madame Salwa Mansour Abdel Hameed, Professeur associé, Directeur du Centre de recherches sur la faune, Ministère des Sciences & des Technologies, Omdurman, Soudan donne une explication dans une interview.

Dans l'article sur les activités de la FAO, 5 initiatives sont introduites: l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI) ; le Projet de gestion intégrée des ressources naturelles du massif du Fouta Djallon ; le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) ; le Programme de prévention des urgences pour les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES) ; et les zones marines protégées comme outil d'aménagement des pêches.

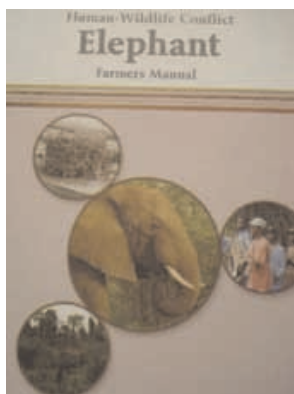
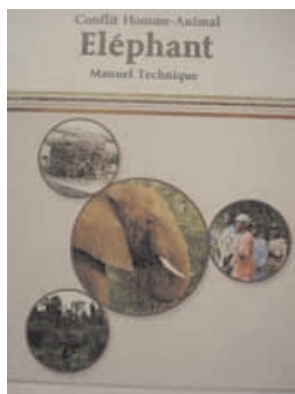
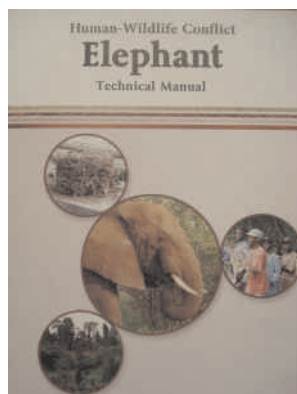
Cette édition de *Nature & Faune* illustre les complexités de la conservation transfrontalière et offre de bonnes suggestions concernant la gestion de ces complexités. Les approches proposées ici par les auteurs collaborateurs sont d'un grand intérêt pour tous ceux qui font des études et travaillent dans ce domaine.

Certainement vous trouverez, dans cette édition de *Nature & Faune*, matière à réflexion. Bonne lecture !

Annonces

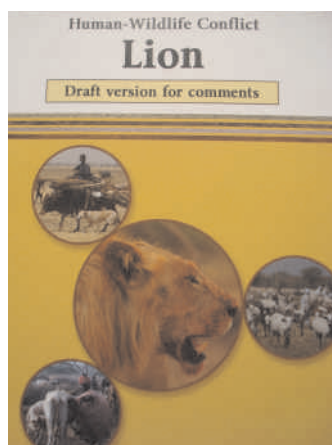
Documentation de formation sur la gestion des conflits homme-éléphant

La FAO a récemment rédigé un ensemble de documents de formation sur la Gestion des conflits entre les hommes et les éléphants, comprenant un manuel technique, un manuel destiné aux agriculteurs et une vidéo. Veuillez envoyer un e-mail à nature-faune@fao.org pour recevoir un ensemble de documents (disponible en anglais et en français).



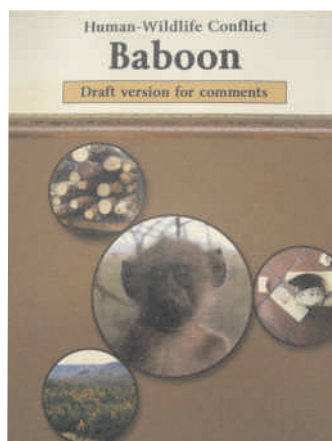
Un rapport préliminaire sur la gestion des conflits homme-lion est disponible à la FAO

Un rapport préliminaire sur la gestion des conflits entre les hommes et les lions a été mis au point par la FAO. Vos remarques sont les bienvenues. Pour plus ample information, ou simplement recevoir une copie de cette publication, veuillez contacter René Czudek: Rene.czudek@fao.org



Un rapport préliminaire sur la gestion des conflits homme-babouin est disponible à la FAO.

Un rapport préliminaire sur la gestion des conflits entre les hommes et les babouins est disponible. Pour recevoir une copie de cette publication, contactez René Czudek: Rene.czudek@fao.org



Conservation à travers et au-delà des frontières

Alan W. Rodgers¹

"Les frontières des États africains correspondent rarement aux écorégions ou aux frontières culturelles. La plupart des frontières nationales ont été établies par les anciennes puissances coloniales au cours de la course effrénée vers l'Afrique à la fin du XVIII^e siècle, sans qu'il soit fait grand cas de la répartition géographique des populations africaines, voire, encore moins des divisions écologique du paysage." Ceci est une d'une allocution d'ouverture d'un débat sur la conservation transfrontière dans l'évaluation détaillée des écorégions africaines (Burgess et al 2004). Il ressort de cette analyse que 85 des 119 régions écologiques distinctes du continent africain s'étendent sur plus d'un pays, le plus souvent sans discontinuité, au-delà des frontières. À une échelle plus fine, les frontières nationales interrompent de nombreux processus écologiques individuels, d'écosystèmes et d'habitats de grands mammifères (Burgess et al 2004).

Si chaque État a le droit souverain (et la responsabilité !) de planifier et de mettre en oeuvre la conservation de ses ressources naturelles, comme le souligne, par exemple, la Convention sur la diversité biologique, il appartient conjointement aux États adjacents de gérer de concert les ressources communes. Il peut s'agir de ressources en eau douce comme le lac Victoria commun au Kenya, à la Tanzanie et à l'Ouganda ; le lac Tanganyika au Burundi, à la République démocratique du Congo, à la Tanzanie et à la Zambie ; ou le lac Tchad au Cameroun, au Niger, au Nigeria et au Tchad qui se partagent la diversité biologique et les pêches commerciales². Il peut s'agir encore de ressources terrestres comme la migration annuelle des gnous entre la Tanzanie et l'Ouganda. La Figure 1 montre l'importance de ces ressources transfrontières à cheval sur la frontière entre le Kenya et la Tanzanie, avec trois flux importants de ressources aquatiques et huit terrestres.

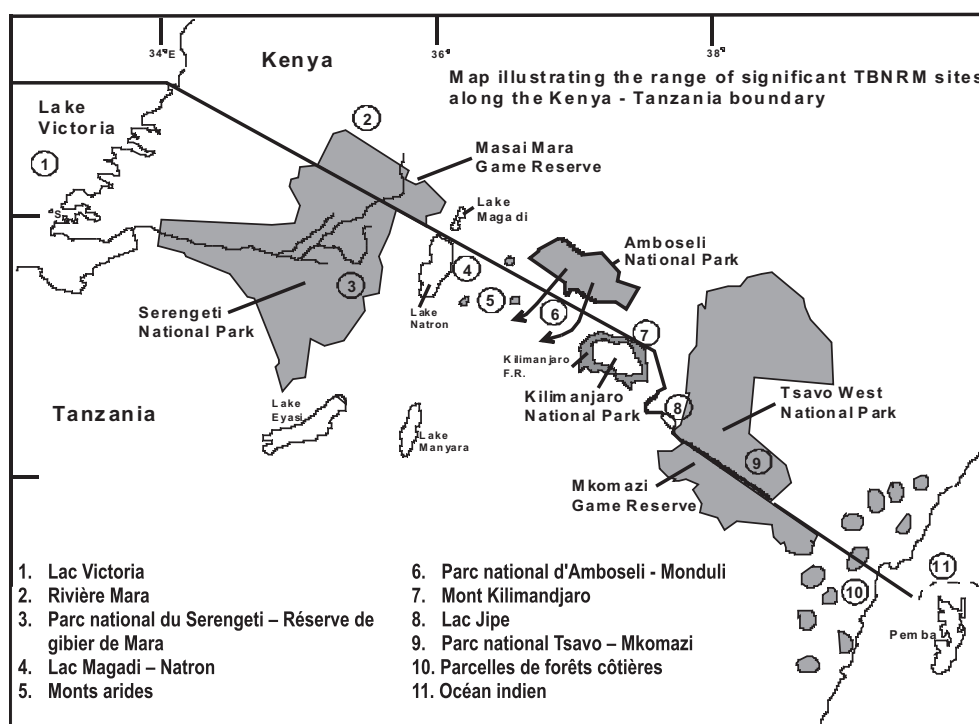


Figure 1 : Carte illustrant l'ensemble des sites de gestion transfrontière des ressources naturelles le long de la frontière entre le Kenya et la Tanzanie

¹ C/O UNDP – GEF, P.O. Box 30552 Nairobi, Kenya. alan.rodders@undp.org

² Au cours de la décennie écoulée, notons que, pour les deux lacs, la FAO a participé à la création d'autorités "régionales" chargées des lacs et leur a apporté son soutien.

Ces dernières années, de nombreux accords formels concernant la gestion transfrontière des ressources ont été conclus en Afrique. Cela va de zones protégées adjacentes comme le parc transfrontalière Kgaligadi entre le Botswana et l'Afrique du Sud, à la gestion de paysages tels que le site du grand Limpopo entre le Mozambique, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, en passant par des dispositifs régionaux comme l'Accord de Yaoundé conclu entre les pays du bassin du Congo pour gérer le massif forestier de l'Afrique centrale. On trouve parmi les deux sites transfrontalières les plus anciens, premièrement, le parc transfrontalière Kgalagadi où une collaboration informelle existe depuis 1948 entre le parc national de Gemsbok au Botswana et le parc national du Kalahari Gemsbok en Afrique du Sud, les deux zones fonctionnant comme un seul et même ensemble écologique dans lequel la faune sauvage se déplace librement. La politique de coopération a abouti, en 1999, à la déclaration créant officiellement le parc transfrontalière Kgalagadi. Les gouvernements respectifs ont délégué aux organismes chargés conjointement de la conservation les pouvoirs de prendre en leur nom les décisions de gestion commune. La zone est à présent reconnue comme zone de conservation transfrontalière, c'est-à-dire un écosystème exclusif doté d'une gestion coordonnée et de ressources communes, laissant aux visiteurs une plus grande liberté de circulation. Deuxièmement, il y a le Programme régional de gestion intégrée des hauts plateaux du Fouta Djallon, instauré dans les années 70, auquel participent les huit pays tributaires des eaux des hauts plateaux (la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et la Sierra Leone). Le massif de Fouta Djallon est une série de hauts plateaux concentrés au centre de la République de Guinée mais dont le périmètre s'étend jusqu'à l'intérieur de la Guinée-Bissau, du Mali, du Sénégal et de la Sierra Leone. Plusieurs fleuves internationaux prennent leur source dans cette zone de hauts plateaux, notamment les fleuves Gambie, Niger et Sénégal, ainsi qu'un certain nombre de cours d'eau secondaires qui font de cette zone le « château d'eau » de l'Afrique occidentale.

De nombreux enseignements tirés de ces zones de gestion transfrontalière des ressources naturelle ou zones de conservation transfrontalières (ZCTF), ont été documentés par le Programme de soutien de la diversité biologique, basé à Washington DC (Biodiversity Support Programme). Une première étude intitulée « Study on the Development of TBNRM in Southern Africa » (Griffin et al 1999) a été réalisée, suivie par une série d'études de cas concernant toute l'Afrique, résumées par Van der Linde (2001). Y figurent des analyses détaillées, par exemple, sur les monts Virunga (République démocratique du Congo, Rwanda et Ouganda – qui concernent surtout les gorilles des montagnes), et l'Afrique de l'Est, axées sur les forêts des marais de Minziro - Sango-Bay à cheval sur la frontière entre l'Ouganda et la Tanzanie (Rodgers et al 2001).

Ce dernier cas, tiré d'un projet financé par le FEM avec l'appui de la FAO, présente la complexité de la coopération institutionnelle en matière de gestion des ressources transfrontières. Elle suppose obligatoirement un environnement favorable découlant des politiques des gouvernements centraux, des plans de gestion communs, une concertation sur les questions de sécurité avec les commissaires de district, une coopération entre les gardes forestiers et les agents des douanes pour réduire le commerce illicite du bois, etc.

Il est important d'avoir des « environnements favorables » à tous les niveaux – depuis le soutien des autorités des villages situés le long des frontières – jusqu'aux déclarations concernant la coopération régionale et internationale dans les politiques nationales pertinentes. Cet élargissement du niveau de coopération découle de la Convention sur la diversité biologique selon laquelle il est nécessaire de favoriser les interactions transfrontalières voire même au-delà. Les évolutions récentes en Afrique australe montrent comment le jeu des lois du marché autour des possibilités de tourisme transfrontalier, renforce ce processus de coopération, amenant les fonctionnaires de l'immigration et des douanes à participer en réduisant les formalités. La mondialisation favorise en général ces processus transfrontaliers. Cela peut avoir des retombées positives comme négatives sur les économies locales (voir Munthali 2007), les riches en tirent souvent profit tandis que les pauvres risquent d'en faire les frais, sauf si cela a été soigneusement planifié.

Bibliographie

Burgess, Neil; Hales, Jennifer; Underwood, Emma; Dinnerstein, Eric. 2004. Terrestrial Ecoregions of Afrique and Madagascar. Island Press, USA, Washington DC.

Griffin, J.; Cumming, D.; Metcalfe, S.; t'Sas-Rolfes, M.; Chonguica, E.'; Rowen, M.' and Oglethorpe, J. 1999. Study on the Development of TBNRM in Southern Africa. Biodiversity Support Programme. Washington, DC. USA.

Munthali, S. 2007. Trans-frontier Conservation Areas: Integrating biodiversity and poverty alleviation in southern Africa; Natural Resources Forum 31: 51-60.

Rodgers, W.A; Nabanyumya, R; Salehe, J. 2001. Beyond Boundaries: Trans-Boundary Natural Ressource Management in the Minziro – Sango-Bay forest Ecosystem. In: Biodiversity Support Programme, Editor. Beyond Boundaries: Trans-boundary Natural Ressource Management in Eastern Africa. Biodiversity Support Programme, Washington DC, USA.

Van der Linde, H.; Oglethorpe, J.; Sandwith, T.; Snelson, D.; and Tessema, Y. 2001. Beyond Boundaries: Trans-Boundary Natural Ressource Management in Eastern Africa. Biodiversity Support Programme, Washington DC, USA.